

La gestion des risques en ESMS - établissement social et médico-social



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Philippe GAUDON
Consultant-Formateur
EFECTS

Aujourd'hui Président d'EFECTS, cabinet conseil, formation et coaching de dirigeants en travail sanitaire et social, au terme de multiples expériences de directions et DG au sein d'Institutions comme l'Association des Paralysés de France (APF), la FEHAP ou la Croix-Rouge française, ainsi que la co-fondation du groupe Polyhandicap France et de l'APATE, Association pour l'accueil de tous les enfants.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Directeurs d'Associations et d'établissements SMS
Responsables de services
Responsables Qualité
Administrateurs en charge du SMS
Groupe de 6 à 12 stagiaires
Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée : 2 jours ■ Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00
■ Jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre 2017
■ Mardi 13 et mercredi 14 mars 2018

LIEUX DES SESSIONS

■ En vos locaux conditions ci-dessous ■ Créteil (locaux FACE PEP)

TARIF 480€ / personne / 2 jours
1 150 € / groupe / jour + frais de déplacement
du formateur

LES +

- Ce programme peut être adapté aux besoins de votre équipe et dispensé en vos locaux.
- Les participants se pencheront sur les risques propres à leur établissement et établiront le plan d'action en fonction de leur situation, du public accueilli et des compétences de leurs personnels.
- Un module de formation qui peut être complété par « garantir la continuité de son activité : le plan bleu », page 79.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Recenser, hiérarchiser et cartographier les risques dans votre établissement.
- Bénéficier d'une méthode pour mettre en œuvre une stratégie de gestion des risques.
- Faire le lien avec votre démarche d'amélioration continue de la qualité.

PROGRAMME

► Journée 1 : La notion de risque en ESMS

- Définition, périmètre et contexte réglementaire.
- La responsabilité civile et pénale du directeur : le document unique de délégation -DUD- et autres délégations internes.
- Gestion et anticipation des risques majeurs propres à la mission des ESMS (droit des usagers, soins, conduites à risques, accompagnement, transports, risque alimentaire, événements indésirables).

► Journée 2 : Les risques professionnels en ESMS

- Assurer la protection des personnels (DURP, liens avec les instances et les partenaires, le plan de prévention.
- Gérer les risques sanitaires : protéger les agents et les personnes accueillies.
- Gérer les risques propres aux locaux : maintenances et contrôles propres aux établissements recevant du public (classements, accessibilité des locaux, commission de sécurité, affichages réglementaires).
- Éléments de méthode et de contrôle.

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques et d'expériences.
- Échanges et analyse de contextes et de pratiques professionnelles.
- Cas pratique : réponse adaptée en cas de risque majeur.

► Évaluation

- Un questionnaire de satisfaction sera remis aux stagiaires en fin de formation.
- Un questionnaire sera envoyé au cours de l'année afin d'appréhender les impacts de cette formation sur les pratiques professionnelles.